



EXAMEN DES INFORMATIONS FINANCIÈRES PRÉVISIONNELLES

BIOSENIC SA
BCE : 0882.015.654

16/04/2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
1. ETENDUE DE LA MISSION.....	3
2. CONNAISSANCE DE L'ENTITE	4
2.1 DE LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ET THEORIQUES	4
2.2 DE LA PÉRIODE COUVERTE	4
2.3 DES INCERTITUDES LIEES A LA CONTINUITE DE L'ENTREPRISE.....	4
3. ANALYSE DU TRAVAIL DE VALORISATION	7
3.1 DE L'ANALYSE DE RISQUES ET DES HYPOTHESES RETENUES.....	7
3.2 IDENTIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES.....	7
3.3 DE L'ÉTENDUE DE NOTRE TRAVAIL DE CONTRÔLE	8
4. CONCLUSIONS	9



1. ETENDUE DE LA MISSION

En date du 26/01/2024, nous, le bureau de réviseurs « REMON & CO, Réviseurs d'entreprises », avons été chargés conventionnellement par la société anonyme Biosenic (BCE : 0882.015.654) dont le siège social se situe rue Granbonpré, 11 à 1435 Mont-Saint-Guibert ici représentée par François RIEGER, administrateur, de réaliser un **examen des informations financières prévisionnelles** selon la norme internationale sur les missions d'assurance (ISAE 3400).

Dans une mission d'examen des informations financières prévisionnelles, l'auditeur doit recueillir des éléments probants suffisants et appropriés lui permettant d'apprécier si :

- Les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction sur lesquelles sont basées les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables et, lorsque des hypothèses théoriques sont utilisées, que ces dernières sont cohérentes avec l'objectif des informations ;
- Les informations financières prévisionnelles sont correctement établies sur la base des hypothèses retenues ;
- Les informations financières prévisionnelles sont correctement présentées et si toutes les hypothèses significatives sont fournies adéquatement et s'il est clairement indiqué qu'il s'agit d'hypothèses les plus plausibles ou d'hypothèses théoriques et ;
- Les informations financières prévisionnelles sont établies de manière cohérente avec les états financiers historiques sur la base de principes comptables appropriés.

Par « **informations financières prévisionnelles** », il convient d'entendre les informations financières basées sur la prémisse que certains événements se produiront dans le futur et que l'entité entreprendra certaines actions. Celles-ci sont par nature très subjectives et leur préparation fait largement appel au jugement. Les informations financières prévisionnelles peuvent prendre la forme de prévisions, de projections ou d'une combinaison des deux.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation des informations financières prévisionnelles, ainsi que de l'identification et de la divulgation des hypothèses sur lesquelles elles reposent. L'auditeur peut être appelé à examiner et à établir un rapport sur les informations financières prévisionnelles afin de renforcer leur crédibilité, qu'elles soient destinées à des tiers ou à un usage interne.

Les informations financières prévisionnelles se rapportent à des mesures et à des événements qui ne se sont pas encore produits et qui sont susceptibles de ne pas se produire. Bien que certains éléments probants soient disponibles pour étayer les hypothèses sur lesquelles reposent les informations financières prévisionnelles, ces éléments probants sont en général prospectifs et sont donc spéculatifs par nature ; ils se distinguent en cela des éléments probants généralement disponibles lors d'un audit d'informations financières historiques. L'auditeur n'est donc pas en mesure d'exprimer une opinion quant à la réalisation des résultats ressortant des informations financières prévisionnelles.

De plus, compte tenu du type d'éléments probants disponibles pour évaluer les hypothèses sur lesquelles les informations financières prévisionnelles reposent, l'auditeur peut avoir des difficultés à obtenir un niveau de satisfaction suffisant pour exprimer une opinion sous forme positive sur le fait que ces hypothèses sont exemptes d'anomalies significatives. Par conséquent, lorsque l'auditeur fait rapport sur le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction, celui-ci ne peut fournir qu'un niveau d'assurance modéré. Toutefois, lorsque l'auditeur estime avoir atteint un niveau de satisfaction suffisant, il peut exprimer une assurance sous forme négative sur les hypothèses.



2. CONNAISSANCE DE L'ENTITE

2.1 DE LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ET THEORIQUES

Conformément à notre convention de collaboration, il n'a pas été effectué d'audit préalable des comptes de la société pour s'assurer du caractère fidèle de ceux-ci ou des données historiques transmises, la majorité se basant sur des hypothèses théoriques et non historiques.

Pour information, la société est soumise à un contrôle révisoral légal (commissaire).

Le commissaire (BDO) de la société BioSenic SA a émis, pour celle-ci, une opinion sans réserve avec des incertitudes importantes liées à la continuité d'exploitation pour les comptes se clôturant au 31/12/2022.

Nous pouvons donc estimer que les informations historiques 2022 ont été établies sur base de principes comptables qui semblent appropriés mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur celles clos au 31/12/2023.

Nous ne pouvons pas vous assurer de la cohérence des informations financières prévisionnelles du plan avec les informations 2022.

2.2 DE LA PÉRIODE COUVERTE

Bien évidemment la période couverte est celle du plan de restructuration prévu par la loi. Ici, le plan travaille sur plusieurs horizons (de 17 à 27 ans) en fonction de la durée des études cliniques et de la protection ou de la commercialisation des produits. Il est donc évident que plus la période couverte s'allonge, plus les hypothèses sont aléatoires.

2.3 DES INCERTITUDES LIEES A LA CONTINUITÉ DE L'ENTREPRISE

De l'analyse des situations qui m'ont été présentées, le risque de discontinuité est présent et était déjà annoncé par mes confrères dans les rapports des années précédentes dans le paragraphe relatif aux incertitudes liées à la continuité de l'exploitation.

L'organe de gestion justifie la situation du groupe de la façon suivante :

« Le bilan consolidé au 31 décembre 2022 montre des capitaux propres positifs d'un montant de 28,63 millions d'euros et une position de trésorerie de 1,84 millions d'euros. La Société est toujours en Phase de développement, menant un essai clinique pour obtenir l'approbation réglementaire et le développement préclinique, ce qui implique divers risques et incertitudes. Sur la base des prévisions de trésorerie révisées pour 2023, en tenant compte d'une consommation de trésorerie d'exploitation de 8 à 10 millions d'euros et d'une consommation de trésorerie financière d'environ 1,7 million d'euros, la Société prévoit de disposer de suffisamment de liquidités pour réaliser son objectif principal à court terme, à savoir l'atteinte d'une étape d'efficacité avec l'étude clinique de Phase IIb ALLOB TF2 au deuxième trimestre 2023, en tenant compte des hypothèses pertinentes suivantes :



- *L'émission d'obligations convertibles (CB) d'un montant de €5 millions à partir de mai 2022 avec un long stop date de 18 mois dont les 6 premières tranches d'un montant de €3,0 millions ont été tirées à la date du rapport. Un montant de 2,0 millions d'euros peut encore être émis à des conditions spécifiques et en supposant le respect de l'endettement autorisé tel qu'imposé par certains prêteurs de la société. La société a également la possibilité d'étendre ce contrat pour l'émission d'un montant supplémentaire de 5 millions d'euros à l'avenir.*
- *Une renégociation des conditions des prêts en cours qui, sinon, arriveront à échéance en juin 2023.*
- *Une stricte politique de gestion de coûts renforcée.*
- *Une renégociation des conditions des prêts en cours qui, sinon, arriveront à échéance en juin 2023.*
- *La négociation d'un calendrier de remboursement révisé pour les remboursements indépendants du chiffre d'affaires à effectuer dans le cadre des avances de trésorerie récupérables (RCA) précédemment reçues par BioSenic.*

Les hypothèses formulées ci-dessus comportent divers risques et incertitudes, notamment le risque que le groupe BioSenic ne remplisse pas les conditions du programme d'obligations convertibles pour tirer les tranches supplémentaires et le risque que le groupe BioSenic ne soit pas en mesure de renégocier les conditions des prêts en cours qui, sinon, arriveront à échéance en juin 2023. Sur la base des prévisions de flux de trésorerie pour les douze prochains mois, y compris les dépenses importantes et les sorties de trésorerie pour l'essai clinique en cours et l'émission d'obligations convertibles d'un montant de 2,0 millions d'euros, la Société devrait disposer de suffisamment de liquidités jusqu'en juin 2023.

Étant donné que la trésorerie du Groupe BioSenic est actuellement prévue jusqu'en juin 2023 (sous réserve que les hypothèses susmentionnées puissent être satisfaites), le Groupe BioSenic continuera à avoir besoin de financements supplémentaires pour poursuivre ses activités à plus long terme. Le groupe BioSenic continue donc d'évaluer d'autres options susceptibles d'avoir un impact positif sur la continuité de l'exploitation, notamment les options suivantes :

- *Collecte de fonds. La Société est en discussion active avec plusieurs parties prenantes (actionnaires historiques clés inclus) afin de financer ses activités.*
- *L'extension du programme d'obligations convertibles existant. Si toutes les obligations convertibles ont été souscrites avant la fin de la période d'engagement de 18 mois (débutant le 30 mai 2022) et si BioSenic n'est pas en violation de l'accord de souscription à tout égard important, BioSenic a la possibilité de renouveler le programme de 5 millions d'euros.*
- *Partenariat potentiel pour le développement et la commercialisation d'ALLOB. En octobre 2022, BioSenic a récupéré les droits mondiaux de développement, de fabrication et de commercialisation de l'ALLOB suite à la résiliation par Shenzhen Pregene Biopharma Co., Ltd ("Pregene") de l'accord de licence exclusive conclu entre BioSenic, Pregene et Link Health Pharma Co., Ltd ("LinkHealth") en octobre 2020. Bien que les changements réglementaires en Chine aient interrompu l'établissement d'ALLOB sur le marché chinois, BioSenic a entamé des discussions préliminaires avec Pregene, LinkHealth et d'autres partenaires potentiels afin de parvenir à un accord pour le développement et la commercialisation d'ALLOB dans d'autres zones géographiques, y compris aux États-Unis.*
- *Partenariat potentiel pour le développement et la commercialisation de JTA. En mars 2023, BioSenic a obtenu de nouveaux résultats d'analyse statistique des données de l'essai clinique de Phase III JTA-004. Cette nouvelle analyse post-hoc modifie le profil thérapeutique de la molécule et permet potentiellement de*



stratifier les patients pour une nouvelle étude clinique de Phase III optimisée. BioSenic, qui n'a pas l'intention d'allouer des ressources de R&D pour soutenir le développement clinique de JTA-004, cherche à collaborer avec des partenaires existants et potentiels afin d'explorer les options pour le développement futur de JTA-004 sur la base de cette nouvelle analyse post-hoc.

Si une partie ou l'ensemble des options ci-dessus se concrétisent, la trésorerie de l'entreprise pourrait être disponible au moins jusqu'au premier trimestre 2024.

Cependant, toutes les circonstances et tous les événements susmentionnés sont soumis à des incertitudes matérielles qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Néanmoins, sur la base de l'achèvement de l'opération de financement CB actuelle et de la renégociation des conditions des prêts en cours, le Conseil d'administration est d'avis qu'il est approprié de préparer les états financiers 2022 de la Société dans l'hypothèse de la continuité d'exploitation, compte tenu d'une consommation de trésorerie totale prévue de 10 à 12 millions d'euros pour 2023 et d'une marge de manœuvre en matière de trésorerie jusqu'en juin 2023.

Le Conseil d'administration reste confiant quant à l'orientation stratégique adoptée et a décidé, après mûre réflexion, que l'application des règles d'évaluation dans l'hypothèse d'une "continuité d'exploitation" est justifiée. Cette dernière est renforcée par la nature des discussions en cours qui pourraient renforcer la continuité d'exploitation au-delà des résultats de l'étude clinique ALLOB de Phase IIb, car la capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend également de sa capacité à lever des capitaux supplémentaires et à refinancer la dette existante afin de financer les opérations et d'assurer la solvabilité de la Société. »



3. ANALYSE DU TRAVAIL DE VALORISATION

3.1 DE L'ANALYSE DE RISQUES ET DES HYPOTHESES RETENUES

Il est important d'insister sur la nécessité de fournir des mises en garde adéquates quant aux risques inhérents à la non-réalisation des résultats prévisionnels énoncés dans les informations financières. Ces avertissements jouent un rôle essentiel dans la transparence et l'intégrité des prévisions, offrant aux parties prenantes une perspective claire des incertitudes qui peuvent influencer sur les performances futures. En éclairant les investisseurs et les parties concernées sur les éventuelles déviations par rapport aux attentes, ces mises en garde encouragent une prise de décision éclairée et réfléchie. Elles servent ainsi à établir un terrain réaliste pour l'évaluation des risques et des opportunités, soulignant l'engagement envers une communication financière responsable et éthique.

Il s'agit donc d'une analyse basée sur le risque.

Plus la période couverte s'allonge, plus les hypothèses sont aléatoires. C'est la raison pour laquelle le plan prévoit plusieurs méthodes de valorisation par produit.

Paradoxalement, plus la période est lointaine, plus les hypothèses sont aléatoires mais plus le risque est maîtrisé.

Le risque et le taux de réussite se matérialisent pour chaque produit en fonction de ses avancements de stade clinique. Il se retrouve entre autres au sein du taux de rendement exigé par les investisseurs (IRR) ou par les stakeholders ou shareholders (WACC) mais également des études qui déterminent le nombre de patients dans le monde avec le taux de pénétration pour chaque produit, la volatilité, le taux sans risque, les up-fronts espérés avec les partenaires sur base d'une analyse de marché (moyenne).

Nous estimons qu'il s'agit d'une approche prudente.

3.2 IDENTIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

Notre travail d'audit se base sur les informations reprises dans la présentation de BioSenic des produits en développement et de l'exercice de valorisation des produits en question. Ceci peut être résumé de la façon suivante :

Les produits et leurs différents stades de recherche :



Significant milestones expected in 2023 from our late stage clinical pipeline

		Preclinical	Phase I	Phase IIa	Phase IIb	Phase III	Next steps
OATO	Chronic Graft vs Host Disease (cGVHD)					In preparation*	Ph III to start 2023
OATO	Systemic Lupus Erythematosus (SLE)				In preparation		Ph IIb to start 2024
OATO	Systemic Sclerosis (SSc)		Fast road to Phase II		In preparation		Ph IIb to start 2024
ALLOB	Tibial Difficult Fractures				Positive PhIIa but abandon**		Licencing ASAP
JTA	Arthrosis				Positive PhII, new PhIII to be done		Licencing ASAP

*On the path to 505 b2 (FDA approved)
**too early treatment

La valorisation des produits selon différentes méthodes :

	NPV	rNPV	B&S
cGvHD	24.655.032 €	19.724.026 €	22.530.989 €
SSc	56.208.926 €	29.509.686 €	54.069.447 €
SLE	171.832.924 €	97.944.767 €	163.157.801 €
TOTAL VALUE	252.696.881 €	147.178.478 €	239.758.237 €

Pour des raisons de confidentialité des informations analysées, nous ne détaillerons pas plus les éléments de la valorisation dans le présent rapport.

3.3 DE L'ÉTENDUE DE NOTRE TRAVAIL DE CONTRÔLE

Afin d'acquérir un niveau de connaissance des activités de l'entité suffisant pour apprécier si toutes les hypothèses significatives requises pour l'établissement des informations financières prévisionnelles ont été identifiées, nous avons analysé le processus suivi, en examinant :

- La structure du groupe Biosenic
- Les catégories de produits dans le processus de recherche et leur stade de développement
- La stratégie de développement de Biosenic et la position sur le marché
- Les hypothèses relatives à la population visée par le produit fini
- Les hypothèses du prix espéré pour le produit fini
- Les hypothèses relatives aux coûts estimés pour la finalisation des étapes de recherche
- Les hypothèses de probabilité d'aboutissement des phases de recherche
- Les différentes méthodes de valorisation et leur cohérence avec le secteur d'activité de l'entreprise
- Le nombre d'années pris en compte dans les différentes méthodes de valorisation
- Le taux d'impôt des sociétés et le taux sans risque du marché actuel
- Les hypothèses sur les deals possibles avec des partenaires, ainsi que les up-front envisageables sur base des deals comparables



4. CONCLUSIONS

En date du 26/01/2024, nous, le bureau de réviseurs « REMON & CO, Réviseurs d'entreprises », avons été chargés conventionnellement par la société anonyme Biosenic (BCE : 0882.015.654) dont le siège social se situe rue Granbonpré, 11 à 1435 Mont-Saint-Guibert ici représentée par François RIEGER, administrateur, de réaliser un **examen des informations financières prévisionnelles** selon la norme internationale sur les missions d'assurance (ISAE 3400).

Nous avons examiné les prévisions conformément aux normes internationales sur les missions d'assurance applicables à l'examen des informations financières prévisionnelles. Les prévisions et les hypothèses présentées dans le rapport de valorisation BIOSENIC sur la base de laquelle elles ont été établies, sont de la responsabilité de la direction.

Nous avons pu constater que les données financières prospectives utilisées dans le business plan sont cohérentes avec les hypothèses adoptées par l'organe d'administration.

De plus, nous pouvons apprécier que :

- ✓ Les informations financières prévisionnelles sont correctement établies sur la base des hypothèses retenues ;
- ✓ Les informations financières prévisionnelles sont correctement présentées et que toutes les hypothèses significatives sont fournies adéquatement et qu'il est clairement indiqué qu'il s'agit d'hypothèses les plus plausibles ou d'hypothèses théoriques ; et
- ✓ Les informations financières prévisionnelles sont établies de manière cohérente avec les états financiers historiques sur la base de principes de valorisation appropriés.

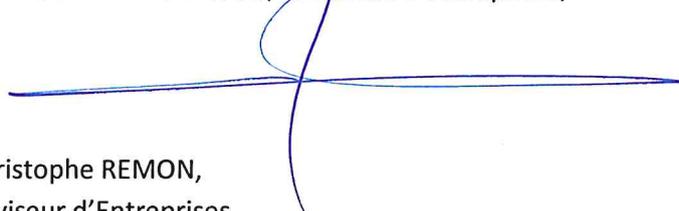
Sur la base de notre examen des éléments probants corroborant les hypothèses, il ne nous est pas apparu que les hypothèses ne constituent pas de base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement établies sur la base des hypothèses et sont présentées conformément aux méthodes de valorisation retenues à savoir NPV, rNPV et Black & Scholes.

Néanmoins, les résultats réels seront susceptibles d'être différents des prévisions puisque les événements anticipés ne se produisent pas souvent comme prévu, et l'écart pourrait, si cela se produit, être significatif.

Veillez noter que les informations fournies dans ce rapport sont strictement réservées à l'usage prévu dans le cadre de la mission assignée. Toute utilisation ou divulgation à d'autres fins est strictement interdite sans consentement préalable.

Fait à Suarlée, le 16 avril 2024

Pour la SRL REMON & CO, Réviseurs d'entreprises,



Christophe REMON,
Réviseur d'Entreprises



